CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arriérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis du public en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Mars,	13 Mars,
5 Avril,	28 Mai,
5 Juillet,	13 Août.
20 Septembre,	

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CREOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Janvier,	28 Novembre,
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet,
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 600 tonneaux. Ils furent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et à plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR BORDEAUX.

La barque, fine voilière, **BALLOCHAN**, capitaine DUFOUR, pouvant recevoir 150 balles de coton. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 36, ou à

22 mars JOHN HAGAN & Co.

A FRETER:

Le brick de première classe, **PANAMA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine KNOX, de 250 tonneaux. S'adresser à

22 mars J. OGDEN & CO.

POUR TAMPICO.—La goélette **EMPEROR**, capitaine J. J. Nartigue, partira lundi ou mardi prochain, si le vent et le temps le permettent. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

NARTIGUES & DESBOIS,
21 mars—5 Rue de Chartres.

POUR LE HAVRE.—(positivement le 10 avril.)

Le beau navire **PETIT LOUIS**, capitaine Le Breton, a besoin de 100 balles de coton, pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage s'adresser à

JULES LEBLANC,
19 mars rue Royale, No. 103.

POUR LE HAVRE.

Le navire **CREOLE**, doublé et chevillé en cuivre, (appartenant à l'ancienne ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York) capitaine Page, est attendu ici de N.-York vers le 25 de ce mois. Une grande partie de son chargement étant engagée, il partira vers le 15 du mois prochain, au jour que détermineront les passagers. Les aménagemens de ce navire sont si bien connus qu'il est inutile d'en faire mention. On peut recevoir 50 passagers, s'ils peuvent être traités d'une manière convenable. Pour passage, s'adresser à

JOHN HAGAN & Co.
13 mars

POUR LE HAVRE—*Passage seulement.*

Le navire bien connu **BOLIVAR**, Capt. A. C. Childs, fera positivement voile pour le susdit port, le dimanche 31 courant, et peut encore accommoder quelques passagers. Pour conditions s'adresser au capitaine à bord, ou à

A. QUERTIER & BOUTIN.
15 mars

POUR LE HAVRE.

Le navire français de première classe ZILIA, capit. G. Lavallée, ayant tout son fret engagé, prendra des passagers, ce navire a une belle dunette qui offre des logemens agréables aux passagers qui seront parfaitement bien traités par le capitaine Lavallée, s'adresser au capitaine, ou à

J. et L. GARNIER.
13 mars—15

POUR NEW-YORK.

Le brick doublé et chevillé en cuivre, **SHAMROCK**, capit. Saml. Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt du reste, s'adresser à

J. OGDEN & Co.
8 mars

A FRETER OU A LOUER.

Le brick **ORBIT**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à

J. OGDEN & CO.
6 mars

POUR TAMPICO.

La goélette **ANNETTE**, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 10.

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier **EDOUARD**, capt. Gariel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
22 fév rue Royale, No. 103.

A VENDRE—La goelette pilot-boat **EAGLE**, du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
5 fév. Rue Royale, No. 117.

POUR BALTIMORE.

La goélette fine voilière SANTA-ANNA, capitaine Fouks, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co.
16 mars rue Royale, No. 117.

POUR LA MOBILE.

La goélette de la ligne des packets **LOUISIANA**, capitaine A. Smith, est prête à recevoir du frêt, et sera bientôt expédiée. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au rail-road, ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par PAR. LAFAYE, au domicile de MM. *Dufour & Dubois*, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de M. *Fouché Cougot*, rue Royale :

VINS en barriques St.-Emilion, de 1822, 1825 et 1827 ; 1er. et 2ème. crûs ; dito Grave-Condat de 1831, 1er. crû ; dito en caisses, de St.-Emilion et Médoc, qualités supérieures et ordinaires ; dito blanc-doux Bergerac, 1812, 1ère qualité ; dito Grave-Barsac, de 1825, dito ; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes ; idem vieille en demi-pièces et en surfine en paniers ; Champignons, Scepa, 1ère qualité ; Eau de Cologne ; Porcelaine et autres articles.

Et de suite, *importations antérieures* :—Vins St.-Emilion, 1822 et 1827, en barriques, qualité supérieure ; dito 1825, dito, dito ; dito St.-Emilion, de 1825, en caisses ; dito blanc, de Graves, Barsac et Bergerac, de 1825 et 1827.

PAR. LAFAYE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Pauvres, à moi adressé par le greffier de la dite Cour, je dois et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu, lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendante de la succession de feu Balthazar Dumas, savoir :

1°. **UN LOT DE TERRE** situé dans la ville de la Nelle.-Orléans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 34 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. **DEUX TERRAINS** situés au faubourg Lacourse, rue Tchoupitoulas ou rue de la Vieille Levée, dans l'ilet numéro 9, dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le numéro 1, a 70 pieds de face et est d'une forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parcequ'il traverse un ilet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans, fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau de feu Michel de De Armas, notaire public, par acte passé le 22 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. **UN TERRAIN** situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Domaréhé, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions : 1 et 2, ans de crédit, les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédescleaux, notaire public. 27 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 20 avril prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse d'Iberville, en date du 9 mars courant, les esclaves suivans dépendant de la succession de feu Dominique de Verbois :

DALILA, négresse borgne, âgée de 60 ans.
JUSTINE, négresse de 28 ans, domestique de maison et bonne couturière.
JOE, nègre âgé de 15 ans.
PAUL SMITH, nègre de 17 ans.
BILLY, nègre de 17 ans.
SUCKY, négresse de 55 ans, bonne blanchisseuse.
EDY, de 30 ans, bonne négresse de champ.
SILLY, négresse de 14 ans, bonne couturière.
JOHN, nègre de 22 ans, charretier.
HARRIS, nègre de 22 ans, charretier.
JUPITER, nègre de 23 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
RANDALL, nègre de 25 ans, bon charretier.
MOSES, nègre de 22 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
CHARLES, nègre de 26 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
BOBOIS, nègre de 35 ans, scieur et laboureur, adonné à la poison.
MARY, mulâtresse de 17 ans, bonne domestique de maison, bonne cuisinière et couturière.
ALINE, mulâtresse orpheline, âgée de 4 ans.
JUDITH, négresse de 22 ans, bonne cuisinière, avec son enfant, âgée de 4 mois.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets, par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais des acquéreurs. 13 mars.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu, samedi, 20 avril prochain, à la bourse d'Hewlett, à midi,

UNE HABITATION SUCRERIE,

située dans la paroisse Ste. Marie, en cet état, près de la ville de Franklin. Cette terre traversée du nord au sud par le bayou Tèche, mesure, du côté occidental dudit bayou, 11 arpents un quart de face, sur 40 arpents de profondeur, plus la double concession de 169 25-100 arpents de superficie, et, du côté oriental, 10 arpents de face sur 19 de profondeur;—elle s'élargit de l'Est à l'Ouest, et se rétrécit de l'Ouest à l'Est dudit bayou, d'environ sept degrés; il y a dans la partie Ouest de cette habitation, plus de 300 arpens défrichés et en état de clôture, dont 115 sont plantés en cannes, et 90 en maïs; il s'y trouve en outre une sucrerie en briques, un moulin de la force de 30 chevaux, une purgerie en bon état, et capable de contenir 300 boucants de sucre; une bonne maison pour économe, un magasin en bois pour maïs, écuries, cabanes à nègres, etc.

La propriétaire se réserve tous les plants de cannes, mais il sera cependant tenu d'en vendre à l'acquéreur telle quantité dont celui-ci pourra avoir besoin.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messieurs A. Fisk, Watt & co.

Conditions—un, deux, et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquereur. 12 mars

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Prenves de cette ville, il sera vendu, samedi, 5 avril prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, l'esclave **FANNY**, depuis son bas âge dans le pays, âgée d'environ 20 ans; bonne cuisinière et bonne blanchisseuse et repasseuse, s'étant absentée quelquefois, mais garantie de tous autres vices et maladies.

Cette esclave fait partie des biens de la succession de feu dame veuve Christoval de Armas, et n'avait pu être vendue à la vente desdits biens qui a eu lieu en février dernier. Payable à 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 7 mars—5, 1pa.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 avril, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, la montre et les esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu Isidore Roche.

1 **MONTRE D'OR ET DES ESCLAVES**, savoir.
ELIZA, négresse créole âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et bon sujet.
FELICITE, née rasse âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
NELLY, négresse américains, âgée d'environ 20 ans et son enfant nommé Jaru, mulâtre âgé de 2 ans.
NANINE, négresse créole, âgée de 10 ans.
HENRIETTE, négresse orpheline, âgée de 7 ans.
JEAN-LOUIS, nègre créole, âgé d'environ 50 ans, bon tonnelier et laboureur, maladif.
BAPTISTE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, ayant une rupture.
ISAAC, nègre créole âgé de 20 ans, cocher et valet.

Conditions: La montre comptant, les esclaves à 1 et 2 ans de termes, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le vendredi 19 Avril, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, en date du 13 de ce mois, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, négris âgé de soixante cinq ans, cuisinier.
PELAGIE, négresse âgé de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse, maladive.
ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtems marchande de légumes sur la levée, avec sa fille Louise, âgée de cinq ans.
AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.
SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.
WINNEY, mulâtresse de trente deux ans, blanchisseuse, un peu couturière.
HÉLOISE, mulatresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, **VALCOUR**, âgé de neuf ans, et **COLIN**, âgé de sept ans.
THEODULE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloise, bon cigarrier.
PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.
UN TERRAIN situé rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, ayant soixante pieds de face du côté Nord-Ouest de la dite rue, sur cent cinquante pieds de profondeur; ensemble la maison principale, cuisines et autres dépendances.
UN AUTRE TERRAIN, situé à l'encoignure Dauphine et Ursuline, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur cent vingt de profondeur à la rue des Ursulines; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.
UN TERRAIN situé rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et D[illegible], ayant quarante deux pieds de face au côté Nord-Ouest de la dite rue, sur quatre vingt trois pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Les propriétés payables à 1 et 2 ans—Les esclaves un quart comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les banquettes en face des propriétés, qui sont en *curb stones*, et le pavage, aux frais des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carl[illegible] Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 mars—22, 4pa.

CE QU'ON A JAMAIS VU DE PLUS HEUREUX, A LA NELLE.-ORLEANS!!!

2 9 56 GROS LOT DE $12,000 ET
2 9 57 GROS LOT DE $10,000

furent tous deux achetés à mon bureau de la loterie du Chemin Public, classe No. 22, et ont été payés. Pour preuve de ce fait je renvoye les incrédules au directeur.

Cela prouve deux choses: la première que Ayers est un homme heureux, la seconde qu'il paye à présentation les billets gagnants. Il y aura des tirages de loterie tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pendant la saison.

LES GROS LOTS SERONT DE
$20,000 $16,000 $12,000 $10,000

Billet $4, demi-billet $2, quart de billet $1 ; toujours en vente en abondance chez le fortuné AYERS,
Vieille Levée, No. 40, près les Magazins Bleus.
☞ N'oubliez pas le No. 40. 1 mars—☜

CARTES SUR ROULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des CARTES américaines, fortement coloriées, sur rouleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement montée,

S. S. SYLVESTER,
25 fév rue du Camp, No. 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 28 du courant, à midi, au café de la Bourse, il sera vendu, 4 terrains de valeur, situés dans le faubourg Delor, sur les rues de la Nlle.-Levée et Tchoupitoulas entre Gunny et Suzette.

Le lot No. 1, sur la rue de la Levée, mesure 23 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.

Le No. 2, attenant au No. 1, est des mêmes dimensions.

Le No. 3, attenant au No. 2, a 23 pieds 8 1-2 pouces de face sur la rue de la Levée, et environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No. 4, a 24 pieds 8 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas et 191 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et en attenant aux Nos. 2 et 3 par derrière.

Un plan de la propriété sera exposé au café de la Bourse, donnant une description plus exacte des dits lots.

Conditions : 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquércurs.

22 mars

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI 5 avril, à midi, il sera vendu à la bourse, HUIT TERRAINS de valeur avec les améliorations qui sont dessus, situés dans le nouveau faubourg Manigny, faisant face au chemin à coulisses, ilet No. 64, conformément au plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer.

Le **LOT** No. 1, forme l'encoignure des rues Célestine et Champs Elysées, fait face au chemin à coulisses, où il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces sur la rue Célestine.

Le **LOT** No. 2, attenant au No. 1, a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Les **LOTS** Nos. 5, 6, 7 et 8, attenant l'un à l'autre, mesurent 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur le chemin à coulisses et 127 pieds 10 pouces de profondeur ; le lot No. 6 formant l'encoignure et ayant face sur le chemin à coulisses.

Le **LOT** No. 3, ayant 50 pieds de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, avec une grande bâtisse dessus de 40 pieds de face sur 45 de profondeur. Ladite maison est construite des meilleurs matériaux et dans le style le plus élégant, elle se compose d'un large portique et d'un vestibule, une galerie et 2 cabanets, une grande cuisine joignant la maison et en beau puits en pierre dans la cour ; une cuisine de 30 pieds sur 15—la cuisine est composée de deux appartemens, un pour la cuisine et l'autre pour chambre de domestique.

Le **LOT** No. 4, ayant 77 pieds 10 pouces 6 lignes, fait face au chemin à coulisses et a une profondeur de 127 pieds 10 pouces; il y a sur ledit lot une maison neuve de maître, de 36 pieds sur 45; elle est batie des meilleurs matériaux et fort élégamment, elle consiste en une galerie sur le devant, un passage au milieu avec deux chambres de chaque côté et une grande salle à manger par derrière. Ladite maison est bâtie pour l'usage d'une famille nombreuse; il y a une grande citerne attenant à la maison, un bon puits en pierre, une cuisine de 39 pieds sur 12 divisée en trois appartemens, un pour cuisine, et les deux autres pour chambres de domestique; une écurie de 70 pieds sur 12, composée d'une remise et d'une étable; la devanture de la maison est pavée en coquilles. Cette propriété est assurée pour un an à partir du 17 novembre 1832; un plan des bâtisses ci-dessus désignées sera exposé à la bourse le jour de la vente.

Conditions:—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par Ls. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs 18 mars—17t

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimerie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 mars

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu, samedi, 30 du courant, à midi, à la Bourse, pour compte des héritiers de Joel Foster,—Nancy, 35 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Charlotte, 16 ans, gardienne d'enfans ; Rachel, 30 ans, laboureur ; Jacob, 44 ans, domestique et briquetier—tous acclimatés. Conditions—6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour compte de ses héritiers de feu McDowell, décédé, il sera vendu samedi 13 avril au café Hewlett, à midi,

Une maison et Lot, situés rue St. Thomas, dans le faubourg Saulet, la maison a face sur la propriété occupée par J. Reynolds, et mesure 30 pieds sur 120 de profondeur, mesure anglaise; la maison a deux étages, et est en briques.

Conditions—L'acheteur se chargera du paiement de la moitié de trois billets, chacun de $400 à l'ordre de John Green, et payable à 2, 3 et 4 ans, depuis le 26 septembre 1832, et pour la balance du prix d'achat des billets endossés à satisfaction à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant W. Christy, not. pub. aux frais de l'acheteur. 16 mars

CALLIGRAPHIE.

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que sous 1[illegible] re vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écriture, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au-dessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au-dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières, les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non sans exemple, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture *lisible, élégante, rapide* et de bon *goût* est un perfectionnement utile et désirable; c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Maenhaut; rév. O. L. Naab; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières, JOHN C. YOUNG,
23 mars Président du Collège Central (Kent.)

17 BALLES de Mantus coton brun, 36 pouces, reçues par le Wm. Gray et Elvira, en vente chez

HARRISON, BROWN & Co.
6 mars rue Royale, No. 117.

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature de la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. 6 mars☞

VORTIER & C. FORSTALL, ont formé une société, et continueront le même genre d'affaires, et au même domicile, sous la raison de *Fortier & Forstall*.

FORTIER,
FORSTALL,
6 mars—1m rue Conti, No. 13.

RECEMMENT reçu.—Plusieurs caisses de Confitures de la Havane, par douze flacons bien assortis, et d'une belle grandeur. Aussi, quelques barils de Pâte et Gelée de Goyave, en grandes et petites boîtes, nouvellement reçus et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, No. 21. De plus, vingt demi-jeannes Sirop de Limon, excellentes Liqueurs en caisses, Sirops assortis. Anisette de Bordeaux, Amandes amères, Sucre de la Havane, Dragées assorties, par caisses de 30 liv. et plusieurs autres articles relatifs à son état, qu'il vendra à bon compte, s'adresser à A. LACOUTURE.
26 fév

ACTIONS de la Banque du Cté à vendre par

F. PERRET,
15 mars No. 59 rue Toulouse.

[illegible] DES MODES DE PARIS,
[illegible] HUITIEME CHANGEMENT
[illegible] tirage à l'hôtel de Bishop, rue de la Commerce,
[illegible] DI 30 mars, 1833, à six heures.
LES BUREAUX DE DIRECTEURS EST NO. 71, RUE DE LA CONSTANCE, VIS-A-VIS L'HOTEL BISHOP.

GROS LOTS,

20 000 PIASTRES

PROSPECTUS

	LOT DE		
1	"	$ 20,000	$20,000
1	"	5,000	5,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
2	"	1,000	1,000
1	"	1,400	1,400
1	"	1,200	1,200
1	"	1,000	1,000
1	"	1,200	1,160
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
10	"	200	2,000
180	"	150	27,000
120	"	60	7,000
120	"	50	2,400
120	"	20	2,400
2,600	"	10	26,000
21,240	"	5	106,200
25,420		LOTS—Montant à	$258,560

PRIX DES BILLETS.

Billets entier, $5, demis, $2,50, quarts, $1,25. Livrets de 24 billets ayant tous les numéros mis dans la roue (garantis ne pas tirer moins de 60 piastres, et pouvant tirer les 4 gros lots) coutent 120. Livrets de demis et quarts en proportion. LAWTON & MEAD,
27 mars Directeurs.

COUR DES PREUVES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE DE JEFFERSON.
SUCCESSION DE PIERRE HEURTIN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 11 mars courant, j'exposerai en vente publique, au lieu des séances de la cour (faubourg Lafayette,) jeudi le 25 d'avril prochain, à 11 heures du matin, les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Pierre Hurtin, savoir :

LEAH; négresse âgée d'environ 37 ans, et Mathilda, son enfant âgée d'environ 10 ans.

NAVARRE, de 17 ans; JAC, alias Jacob, de 16; HENRI, de 15; MARIE, de 20; MATHILDA, de 18; HENRY, de 37; NEGO, de 40; HENRY, de 22; ANNA, de 22; NED, de 30; DELPHINE, orpheline, de 5 ans; VALERE, de 30; AZIE, de 26; BILLET, (maintenant marron;) CHARLES, de 75; POMONE, de 60; ROSEMOND, de 18; ALICK, de 17; ELIZA, de 22; EZEKIEL, de 22; HANNAH, de 18, et son enfant Kendall; WASHINGTON, de 17.

Les conditions de la vente sont comme suit :—Les esclaves par famille pour ceux qui sont en famille, moitié comptant, et le reste à un an de crédit, les acquéreurs devront donner des billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Et le jour qui précédera la susdite vente, le 24 avril prochain, il sera aussi vendu, là où demeurait le dit feu Hurtin, ci-devant habitation Mayronne, à l'heure de midi, les animaux et autres effets mobiliers appartenant à la dite succession—Conditions : comptant.

Paroisse de Jefferson, le 15 mars 1833.

J. M. HARANG—Juge.
18 mars—5 1pa

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secretaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireraient acheter trouveront ce leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix.

GEO. WITNEY,
Rue de la Douane, No. 21.
25 mars

BILLET gagnant soldés à présentation, tous lots gagnants des loteries du nord, sous la direction de

YATES & M'INTYRE,
Seront payés à vu par S. J. SYLVESTER,
25 mars rue du Camp, No. 16.

GLACES récemment reçues au magasin de meubles, rue de la Douane, No. 27, un joli assortiment de grandes glaces, lesquelles sont offertes en vente à des prix modérés.

GEO. WITNEY.
25 mars

TRAITES sur New-York, à vendre par

F. PERRET, rue Toulouse, No. 55.
22 mars

EN débarquement du navire Elenor, de Liver, pool; 6 caisses toile bleue; 4 balles brin blanc, et en magasin, toiles ouvrées, toiles d'Irlande, coutils en fil, Bas de coton, bas de soie, toiles écrues à chemises, nankins bleus, Siamoises, ginga à tables, ginga de fil; pour matelas, cotonnade, et 16 barillets tabac Cavendish, à vendre par

KENNEDY & DUCHAMP.
23 mars

A VENDRE ou à louer, par bail ou au mois, ce charmant et spacieux beau bien de campagne, avec une belle maison &a., situé sur le chemin du bayou St. Jean, à un mille de la ville, trop bien connu pour avoir appartenu à M. Richard Relf. Pour plus amples informations et les conditions, s'adresser sur les lieux rue St. Louis, No. 10, ou rue Conde, No. 53.

Plus, à vendre ou à louer à bail, une belle terre située à 4 lieues de la ville, et de l'autre bord, entre M. Calisse Villeré et Mme. Vve. Doverjé par en haut, et M. Jules Villeré par en bas, propre à toute espèce de culture, à former une manufacture quelconque, bîqueterie, moulin à planche à vapeur, savanne, &a.

S'adresser rue St. Louis, No. 10, au bureau d'agence d'Everit. 23 mars

VIN DE CHAMPAGNE.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Pont Louis, et offrent à vendre 60 paniers de Champagne de la première qualité. E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et Commune 23 mars

LIVRES NOUVEAUX.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Champion, et offrent à vendre les ouvrages suivants :

Resignée, par Gustave Drouneau ;
Le Pont des Soupirs, épisode de la Cour du Louvre, sous Louis XIII ;
La Conspiration du Cellamare, épisode de la régence, par J. Vatout ;
Le Roi s'amuse, par Victor Hugo.
Les Pilotes de l'Iroise, roman maritime ;
La Misère dans l'Amour, histoire contemporaine ;
Le Marquis de Kernotrion, soirées d'un vieux manoir breton, par Paul Bruessard ;
Mémoires et Voyages du prince Puckla Muskove ;
Valentine, par J. Soud ;
La Stréga, par Ernest Fouinet ;
Contes vrais, par Mme. Jenny Bastide ;
Le Compère Mathurin, par Raban ;
La Diligence, le Coupé, l'Intérieur, la Rotonde et la Banquette, par H. Ricard ;
L'Ane